

LE SECTEUR INFORMEL DANS L'AGGLOMERATION D'ABIDJAN

Les conditions d'activité du secteur informel

L'absence de **numéro de compte contribuable apparaît comme le critère déterminant d'appartenance au secteur informel**, puisque seulement 2,6% des unités de production non – agricoles en possèdent un sans tenir de comptabilité formelle.

Une légère prédilection pour les activités commerciales

Au troisième trimestre 2002, **l'agglomération d'Abidjan compte 610 000 unités de production informelles (UPI)**, dans les branches marchandes non agricoles.

en moyenne environ de neuf ménages sur dix tirent l'ensemble ou une partie de leurs revenus d'une unité de production informelles.

Tableau n° 1 : Structure par branche des unités de production informelles

| Branche | Unités de production | |
|--|-----------------------------|--------------|
| | Effectifs | % |
| Industrie | 173 731 | 28,5 |
| - Confection, chaussure, cuir | 75 691 | 12,4 |
| - Autres ind. & Agro -alimentaire | 57 412 | 9,4 |
| - BTP | 40 628 | 6,7 |
| Commerce | 243 684 | 40,0 |
| - Commerce de gros et détail dans magasin | 67 625 | 11,1 |
| - Commerce de détail hors magasin, carburants | 176 060 | 28,9 |
| Services | 192 241 | 31,5 |
| - Restaurant débit de boisson | 42 430 | 7,0 |
| - Réparations | 36 655 | 6,0 |
| - Transport | 25 231 | 4,1 |
| - Autre services dom, administration éduc, santé | 87 924 | 14,4 |
| Ensemble | 609 656 | 100,0 |

Des conditions d'exercice précaires

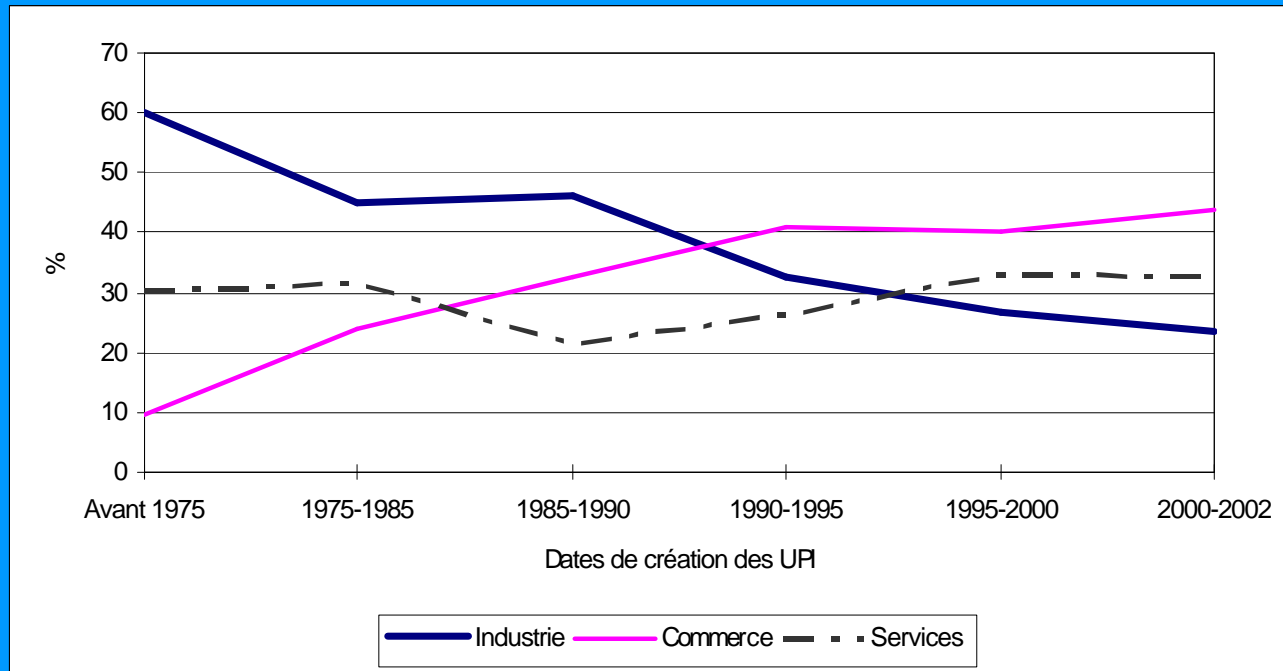
Le secteur informel se caractérise par une très grande précarité des conditions de d'activité. Plus de 70% des UPI sont abritées par des installations de fortune.

La dynamique du secteur informel relève plus d'une dynamique de création / génération d'emplois que d'une véritable dynamique d'entreprise.

Démographie des unités de production

L'âge moyen des unités production est de 6 ans. Cette moyenne recouvre en fait une grande diversité de dates de création, avec la coexistence d'établissements relativement très anciens, et d'établissements qui viennent d'entrer en activité récemment.

Graphique 1 : Création brute d'UPI par branche



La main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

Les 610 000 unités de production informelles des activités marchandes non agricoles génèrent 950 000 emplois .

Une prédominance écrasante des micro – unités et de l'auto – emploi

68,2% des UPI sont réduites à une seule personne. Seulement 8,4% des UPI emploient plus de quatre personnes. La taille maximale rencontrée est de 12 personnes.

Une main d'œuvre non protégée

L'absence de protection est la caractéristique principale des emplois proposés à la main d'œuvre du secteur informel, seulement de 35% de salariés.

58,1% de la main d'œuvre employée dans les UPI ne bénéficie d'aucune forme de contrat, 35,1% ayant un contrat oral avec l'employeur.

La main d'œuvre du secteur informel ne bénéficie pratiquement d'aucune prestation sociale.

Temps de travail et rémunération

Les actifs du secteur informel travaillent, en moyenne, 46 heures par semaine, 26,2% occupent un emploi à temps complet (entre 35 et 48 heures hebdomadaires).

La rémunération mensuelle moyenne, calculée sur l'ensemble des actifs du secteur informel, est de 100 000 francs cfa.

Le statut dans l'emploi discrimine bien le montant des rémunérations perçues. Les patrons et les associés se situent en haut de l'échelle avec respectivement un revenu moyen mensuel de 237 000 et 159 000 francs cfa. Selon le genre, **Les femmes pâtissent d'un déficit de revenu très marqué par rapport à leurs homologues masculins.**

Caractéristiques socio – démographique des actifs du secteur informel

50,5% des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes, que l'on trouve concentrées dans les emplois les plus précaires.

Le secteur informel emploie des travailleurs relativement qualifiés avec un niveau d'étude moyen proche de 6,4 ans.

Difficile insertion des jeunes : Les jeunes (moins de 26 ans) représentent de 40% des actifs informels. Ils occupent les emplois dépendants : **ils constituent plus de 63% de la main d'œuvre.**

Le niveau d'études constitue ainsi un atout pour les travailleurs informels, au sens où il permet d'accéder à de meilleurs statuts (Patrons ou compte propre).

Le secteur informel semble être le refuge privilégié des migrants. 68,7% de ceux qui travaillent dans l'informel ne sont pas nés dans l'agglomération d'Abidjan. 32,2% des travailleurs du secteur informel sont des étrangers, 24,2% provenant directement hors des frontières de la Côte d'Ivoire.

Capital, investissement et financement

Capital

Le montant total du capital du secteur informel, estimé au coût de remplacement, atteint presque 160 milliards de francs cfa.

Le capital est essentiellement constitué de 29,7% et véhicule, 26% de terrain et de 25% de machine.

Près des trois quart du stock de capital ont été acquis neuf, c'est seulement en seconde position que le matériel déclassé est acquis.

Dans la majorité des cas, les chefs d'unités de production informelles sont propriétaires du capital qu'ils utilisent (75,7%).

Financement du capital

L'immense majorité du capital est financée par l'épargne individuelle, à raison de plus de 85,7% de sa valeur.

Investissement dans le secteur informel

L'investissement total réalisé entre août 2001 et juillet 2002 s'élève à 27,2 milliards de francs cfa, soit 17,1% de l'ensemble du capital du secteur informel. Rapporté à la valeur ajoutée du secteur, le taux d'investissement est de 2,7%.

Emprunt dans le secteur informel

Pour l'année écoulée, 8,6% des UPI ont emprunté pour un montant de près de 11 milliards de francs cfa. Ces prêts ont été contractés auprès de la famille ou des amis.

Production, Insertion et Concurrence

Le poids du secteur informel.

Le chiffre d'affaires annualisé du secteur informel non agricole à Abidjan a atteint 2876 milliards de F.CFA au cours de l'exercice 2001/2002 (août 2001/juillet 2002).

Le secteur informel de la capitale a produit pour 1449 milliards de F.CFA de biens et services et a créé 2227 milliards de F.CFA de valeur ajoutée.

La structure de la production et des coûts.

Le faible poids de la masse salariale est une des caractéristiques principales du secteur informel.

L'Etat ne perçoit que 4,3% de la valeur ajoutée du secteur informel, principalement sous forme de patente, mais aussi d'impôts locaux. Il existe donc ici un gisement fiscal potentiel pour l'Etat.

L'insertion du secteur informel dans le système productif.

Le principal fournisseur des UPI est de loin le secteur informel lui-même, et plus particulièrement le secteur informel commercial. 83% des chefs d'UPI déclarent acheter leurs matières premières chez d'autres informels.

Environ 52% des intrants proviennent du secteur informel, et 2% seulement du secteur privé formel.

Le commerce informel est un des principaux vecteurs de diffusion des produits étrangers. Plus de 34% des UPI de cette branche vendent des produits étrangers.

L'origine de production des produits étrangers nous donne un indice de la forte pénétration des produits africains hors UEMOA (35,5%), vendus par le secteur informel aux ménages ivoiriens.

La satisfaction des besoins des ménages constitue le principal débouché de la production informelle.

Le secteur informel est presque exclusivement tourné vers le marché intérieur, seulement 0,1% des UPI exportent leurs produits.

Concurrence et formation des prix.

L'activité du secteur informel s'exerce dans un environnement hautement concurrentiel, moins de 1% des unités n'ayant pas connu de concurrents directs, et cette concurrence est avant tout interne au secteur informel lui-même.

Le mode de formation des prix dans le secteur informel se caractérise par les deux composantes suivantes : marchandage avec les clients et fixation de taux de marge.

Le secteur informel et l'état

Le secteur informel et les registres administratifs.

Dans l'immense majorité des cas, les unités informelles sont inconnues de l'ensemble des services de l'Etat (80%). L'affiliation la plus fréquente correspond à la patente, au registre de commerce et à la carte professionnelle.

Il n'existe aucune corrélation positive entre le taux d'enregistrement et l'ancienneté des UPI, le non enregistrement étant une situation définitive.

Les raisons du non enregistrement.

Quel que soit le type de registres considérés, entre 40% et 70% des UPI ne connaissent pas la réglementation.

Le refus ostensible de toute collaboration avec les organismes publics n'est le fait que d'une infime minorité, qui compte moins de 3% des UPI.

Les activités informelles apparaissent donc plus comme un secteur de développement spontané des activités économiques des ménages que comme une stratégie de "contournement" de la législation en vigueur.

Si le secteur informel ne va pas à l'Etat, l'Etat ne va pas non plus au secteur informel.

Environ 7% des chefs d'UPI déclarent avoir connu des problèmes avec les agents de l'Etat au cours de l'année écoulée, l'objet du litige est dans 55% des cas un problème concernant l'emplacement de l'activité.

Lorsqu'un litige survient, le différend se règle par le paiement d'une amende dans 43% des cas. Le paiement d'un "cadeau", symptôme du phénomène de la corruption, représente le mode de règlement du conflit pour 45% des chefs d'UPI interpellés par les agents de l'Etat.

les sanctions monétaires de l'Etat à l'encontre du secteur informel ne constituent pas une entrave au développement de leurs activités.

Le détournement de fonds publics associé à **la corruption envers le secteur informel représente un manque à gagner pour les finances publiques**, que l'on peut chiffrer à 2 Milliards de francs cfa.

Formaliser l'informel?

Pour légaliser les activités informelles, La moitié des UPI est favorable au principe du “ **guichet unique** ” pour simplifier les démarches d'enregistrement.

Une fiscalité simplifiée pour le secteur informel

L'unicité de l'impôt est revendiquée par 56,9% des UPI, tandis que moins de 40% la rejette.

En moyenne, les UPI considèrent qu'**un montant de 7800 francs cfa par mois serait approprié.**

Pour les UPI, l'impôt devrait revenir **l'administration centrale, et devrait servir à la santé, l'éducation les routes les marchés.**

Economie de marché et intervention publique.

En fait, le secteur informel semble avoir parfaitement intégré les fondements de l'économie de marché, moins de 15% des UPI déclarent que leurs prix sont imposés par la puissance publique.

Les UPI sollicitent de l'Etat une fonction d'appui à leur égard, notamment la mise en place des programmes de soutien et de promotion, en matière d'accès au crédit, de formation technique, d'assistance à la gestion ou encore pour obtenir des approvisionnements ou des machines, pour résoudre les difficultés éventuelles qu'elles rencontrent actuellement.

Problèmes et débouchés

La faiblesse des débouchés.

Près de 80% des chefs d'unités de production informelles déclarent rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur activité

Il apparaît donc que les conditions macro-économiques en vigueur, plus que des dysfonctionnements localisés sur certains marchés (pénuries, environnement institutionnel, etc.), constituent la première pierre d'achoppement pour le développement du secteur informel.

87,9% des UPI considèrent encourir un risque de disparition, principalement dû à l'insuffisance de la demande.

Dans la hiérarchie des difficultés qui affectent les producteurs informels, le problème récurrent du crédit ne vient qu'en troisième position.

Les aides souhaitées.

L'accès à de grosses commandes apparaît comme la modalité première des aides sollicitées. Ce résultat est logique puisque la difficulté principale des UPI est l'écoulement de leur production.

Le second domaine pour lequel **les UPI réclament un appui est l'accès au crédit** avec 60% des unités questionnées.

Perspectives.

En premier lieu, il existe bien une certaine forme de mentalité d'accumulation dans le secteur informel, mais sa structure de production limite les possibilités d'intensification.

La diversification des activités constituerait la solution potentielle privilégiée par les chefs d'unités de production informelles (33,6%).

Enfin et malgré la situation économique difficile, les producteurs informels restent optimistes, puisque près de 89% d'entre eux considèrent qu'il existe un avenir pour leur propre unité de production.

près de 69% des chefs d'unités de production informelles souhaitent voir leurs enfants reprendre leur activité s'ils le désiraient.